

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Poitou-Charentes | 2009

Saujon – L'Enclouse à Bernard, Les Sauges

Bastien Gissinger



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3109>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Bastien Gissinger, « Saujon – L'Enclouse à Bernard, Les Sauges », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3109>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Saujon – L'Enclouse à Bernard, Les Sauges

Bastien Gissinger

Identifiant de l'opération archéologique : 204796

Date de l'opération : 2009 (EX)

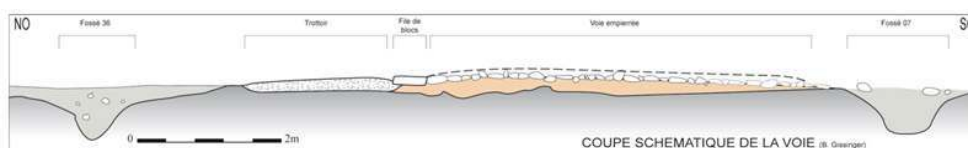
- 1 Un projet de lotissement artisanal et commercial réalisé sur les lieux-dits « Les Sauzes » et « L'Enclouse à Bernard » à Saujon, en limite est de la commune, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. La surface atteignait près de 4 ha. Une trentaine de tranchées et sondages a révélé la présence de fossés parcellaires antiques et modernes. Les plus récents apparaissaient sur le cadastre napoléonien.
- 2 C'est dans la partie ouest de l'emprise, en limite, qu'est apparue une voie très érodée, bordée de fossés. Elle était inconnue jusqu'à présent. Le mobilier recueilli dans quelques sondages effectués au travers de la structure et notamment des fossés, a fourni une datation sans conteste antique (I^{er} s. et II^e s.).
- 3 Cette voie est orientée de 33° Est environ par rapport au nord géographique, et adopte donc un axe nord-est – sud-ouest. Elle peut être suivie sur photo satellite sous forme d'une traînée sombre par endroits. Son axe file droit sur l'abbaye de Sablonceaux, située au nord-est, en traversant les zones d'occupation antique repérées par prospection et lors de fouilles plus ou moins anciennes (lieu-dit Toulon-Les Tessonnières). Elle traversait la Seudre, autour du gué de Pompierre, à l'endroit où elle croisait probablement une voie orientée est-ouest, mise au jour en 2001 par Jean-Philippe Baigl (Inrap). Un aménagement a-t-il été prévu pour permettre son franchissement ? Se poursuivait-elle au-delà, en direction de la pointe de Suzac ?
- 4 Les deux fossés bordiers sont distants de 10 m environ (de bord intérieur à bord intérieur). Ils délimitent l'espace de la voie. Au sein de cet espace, une bande composée d'un niveau de gravier était large d'environ 1,75 m. Elle se situait dans la partie ouest. Elle était limitée, à l'est, par une file de blocs dont la plupart avait été arrachée par les

labours. Ces blocs ont été dégrossis de manière à s'adapter en largeur les uns par rapport aux autres.

- 5 Cette file de blocs séparait le niveau de gravier à l'ouest, d'une couche de blocs à l'est. Ces blocs, formant un empierré de 5 m à 6 m de largeur, constituaient la voie « carrossable » proprement dite. Les blocs, de même que l'alignement de bordure servant de limite ouest à cet ensemble, étaient installés sur une couche de limon rapporté, disposé et damé au sein d'une zone légèrement excavée au préalable. Le niveau de circulation empierré était-il couvert d'un revêtement disparu, car on imagine mal des chariots circuler sur une simple couche de blocs. Par ailleurs, aucune ornière n'a été observée.
- 6 On constate donc l'installation d'une voie empierrée dotée d'un trottoir pour piéton (zone engravillonnée), nettement séparés l'un de l'autre par un alignement de blocs. Elle était bordée de fossés permettant tant sa délimitation que l'écoulement des eaux de ruissellement de la voie. Cette voie était bordée à l'est par un enclos qui semble parallèle, apparemment également antique. Il faut envisager la proximité d'un habitat ou d'un groupement d'habitats antiques (*villa*, agglomération), à proximité d'un carrefour.
- 7 Plusieurs silex taillés et du mobilier céramique remontent au néolithique récent. Ces artefacts ont été trouvés en position secondaire, au sein de niveaux de remblai préalables à l'installation de la voie antique, ou dans le comblement des fossés parcellaires antiques (enclos ?).
- 8 (Fig. n°1 : Coupe au travers de la voie antique)
- 9 GISSINGER Bastien

ANNEXES

Fig. n°1 : Coupe au travers de la voie antique



Auteur(s) : Gissinger, Bastien (COL). Crédits : Gissinger Bastien COL (2009)

INDEX

operation Expertise (EX)

Thèmes : cadastre, carrefour, enclos, fossé, gué, habitat, parcellaire, remblai, silex, trottoir, villa, voie

Index géographique : Poitou-Charentes, Charente-Maritime (17), Saujon

Index chronologique : Empire romain, ép. contemporaine, Néolithique récent, Temps Modernes

AUTEURS

BASTIEN GISSINGER

COL